

## POLITIQUE SUR LE TEMPS DE JEU - SAISON 2017

### **PARTIE PAR COUPS**

#### **SYSTÈME AVEC POINTS DE CONTRÔLE**

##### **PROCÉDURES**

1. Le premier point de contrôle est à la fin du trou # 9 et le second point de contrôle est à la fin du trou # 18.
2. De façon générale, le temps alloué pour compléter le premier 9 trous est de 2h15 et de 4h35 pour compléter une ronde conventionnelle de 18 trous. Le temps alloué spécifique au parcours joué est décrit sur la feuille de règlements locaux disponible au tertre du premier trou joué.
3. Le premier groupe est considéré hors position lorsque le groupe excède le temps alloué aux points de contrôle, tel que décrit sur la feuille de règlements locaux de l'événement en question.
4. Les groupes suivants sont considérés hors position lorsqu'ils excèdent le temps alloué aux points de contrôle **et** ne complètent le 9<sup>e</sup> trou ou le 18<sup>e</sup> trou en moins de 16 minutes après que le groupe qui les précède ait terminé ce trou.
  - Tous les joueurs des groupes hors position commettent une infraction à la politique de temps de jeu et reçoivent :
    - Un avertissement à la première infraction
    - Un coup de pénalité à la deuxième infraction au cours d'une même ronde conventionnelle de 18 trous.
5. Aucun avertissement ne sera donné aux groupes lents avant que ces groupes arrivent à un point de contrôle.

##### **CONTESTATION**

- Avant de remettre sa carte de pointage, un joueur dont le groupe a été hors position peut consulter un officiel pour contester son avertissement ou sa pénalité. Les cas exceptionnels où le joueur n'aurait pas commis d'infraction sont :
  - Le joueur a été retardé par le comité.
  - Le joueur a été retardé par des circonstances hors du contrôle du joueur.
  - Le joueur a été retardé par un autre joueur de son groupe.
- Après consultation, s'il y a lieu, la décision de l'officiel est finale et sans appel.

##### **INCITATIFS POUR UN BON TEMPS DE JEU**

- Les noms des compétiteurs qui auront commis une infraction seront affichés au tableau d'information du tournoi en cours.
- Un joueur qui aura commis quatre infractions au cours de la même année sera rencontré par le Comité des Joueurs et le Comité de discipline et est passible d'une amende.

**NOTE : LA RÈGLE 6-7 (RETARD INDU) EST TOUJOURS EN VIGUEUR**

**Comité des Règles - Circuit Canada Pro Tour - 2017**

## POLITIQUE SUR LE TEMPS DE JEU - SAISON 2017

### **PARTIE PAR TROUS**

**TEMPS DE JEU :** 2 h pour le premier 9 trous  
2 h pour le deuxième 9 trous

**1. Objectif :**

- a. Jouer à l'intérieur du temps requis pour chaque trou (voir l'avis aux compétiteurs)

**OU**

- b. Être en position avec le groupe précédent

**2. Définition de hors position :**

- Un groupe sera considéré hors position s'il termine le jeu d'un trou plus de 20 minutes après que le groupe précédent a terminé le jeu d'un trou.

**3. Procédures et pénalités**

Première étape : Le groupe sera avisé qu'il est hors position et il aura deux trous pour se remettre en position.

Deuxième étape : Si le groupe est toujours hors position deux trous après l'avis, le chronométrage débutera et chaque joueur aura **40 secondes** pour exécuter son coup. **50 secondes** seront accordées au premier joueur à effectuer un coup.

**Premier manquement au chronométrage : AVERTISSEMENT**  
**Deuxième manquement au chronométrage: Un coup de pénalité**  
**Troisième manquement au chronométrage: Perte du trou**

**Si le groupe reprend position, le chronométrage cessera.**

**L'Officiel se réserve le droit de chronométrer tout joueur sans avertissement si le groupe a plus de deux trous de retard sur le groupe précédent**

**Comité des Règles - Circuit Canada Pro Tour - 2017**